

LA PRÉSIDENTE :

1690

Merci beaucoup. On va prendre deux petites minutes pour la prochaine personne. Merci.

1695

M. GILLES LECLERC
Citoyen

LA PRÉSIDENTE :

1700

Alors, nous sommes de retour avec monsieur Gilles Leclerc. Bonjour. Donc, je vous rappelle que vous disposez de 10 minutes pour faire votre présentation. Et je vous aviserai lorsqu'il restera 2 minutes. Ensuite, je disposerai de 10 minutes pour vous poser des questions. D'accord? Alors, nous vous écoutons.

1705

M. GILLES LECLERC :

Je vous ai remis un premier texte suite à la première rencontre qu'on a eue ici, qui est intitulé « *Une réflexion sur la piétonnisation* ».

1710

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

1715

M. GILLES LECLERC :

Et j'ai remis à votre confrère tantôt un deuxième texte que j'ai écrit ce matin...

1720

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

1725 **M. GILLES LECLERC :**

1730 ... pour donner suite et terminer un peu ce que j'avais fait. J'ai soulevé là-dedans certains problèmes quant à la piétonnisation de la rue Wellington. O.K. Verdun, l'arrondissement de Verdun, est un milieu de vie résidentiel. Ce n'est pas une destination touristique comme Disneyland ou le parc Belmont, comme c'était autrefois. La plupart des gens sont des résidents.

1735 De notre côté, le 5 février, lorsque j'ai mis ça sur papier, j'ai pris la liberté d'aller parler avec des gens et des commerçants. Là-dedans, je vous ai fait part d'un certain commerce qui avait des problèmes de stationnement et qui a été obligé de payer une entreprise privée pour venir donner des contraventions parce qu'on occupe son stationnement. Ce qui fait que, comme tous les autres commerçants dans le coin, ils ont des problèmes de livraison, livraisons de marchandises et livraisons pour leurs clients.

1740 J'ai parlé avec des petits commerces sur la rue Wellington. Certains n'étaient pas au courant de ce genre de concept, et d'autres étaient sous l'impression, tous les autres avec qui j'ai parlé, étaient sous l'impression que « Non, non, non, c'est rien que pour l'été. – Mais non, c'est pour l'hiver aussi. - Ah? » Puis il y a des frais de rattaché à ça parce qu'ils vont refaire les rues, il va y avoir de l'entretien. Donc, les commerçants, ils ont dit : « Non, ça n'a pas de sens, s'ils font ça à l'année... » Il y en a deux qui m'ont dit : « Nous autres, on ferme. C'est aussi simple que ça. »

1745
1750 Déjà, tantôt vous avez soulevé le fait de certains commerces qui sont fermés. Entre la 1re Avenue et Willibrord, il y a le Coin du Jouet qui est fermé. Il y a, comme madame Thibault vous a dit, Valentine qui a été fermé. De l'autre côté, il y a l'autre dame qui vous avait dit la Mistinguette, et juste à côté, il y a un autre petit établissement qui a été fermé. Si on passe sur la rue Willibrord jusqu'à la rue Gordon, il y a d'autres commerces qui ont été fermés.

1755 Il y a deux semaines, quand il y a eu la réunion ici, le monsieur de la Ville parlait qu'il y avait du stationnement. Sur la rue Gordon, il y avait un stationnement en bas de la rue Wellington vers la rue, direction... Verdun. Il a été fermé l'été dernier. Les autres stationnements qu'il y avait au coin de LaSalle ont été mis payants.

1760 Lors de la COVID, il a été question pour aider les commerçants de mettre des places de stationnement gratuites avec parcomètres. O.K. Ça reste gratuit hors-saison, mais il y a des parcomètres pour le temps des événements l'été. Comme on sait, tout le monde aime se sauver des pas, hein. Donc, les gens qui viennent au bar, au restaurant sur la rue Wellington se stationnent un peu partout. Et présentement, la rue n'est pas piétonne sur Wellington.

1765 Le document que j'ai remis à votre confrère, il y a des photos dessus où vous voyez des dates. Le 5 février, en haut, la première, ça, c'est la ruelle qu'il y a entre la 1re Avenue et la 2e Avenue. Les gens qui font les poubelles, c'est comme ça qu'ils mettent les bacs en plein milieu de la ruelle. La rue Wellington est ouverte présentement. Donc, il y a des camions de livraison qui se stationnent quand même dans les ruelles et qui bloquent les ruelles. Ça, c'est le 27 janvier. Les deux autres, en haut, c'est le 5 février. Et l'autre, en bas, c'est le 27 janvier 2025. On voit qu'il n'y a pratiquement personne sur la rue Wellington. Je vous ai parlé des bornes-fontaines. En été, c'est pire. Là, on voit sur la deuxième page, il y a une auto qui est stationnée directement dessus. Elle est arrivée le soir et elle a quitté le matin à 9 h du matin. O.K.

1775 Donc, il y a des dangers pour les résidents. Et les résidents avec qui j'ai parlé qui habitent sur des rues constatent que c'est dangereux pour leurs enfants et même pour eux parce que souvent, la circulation va arrêter à cause que c'est bloqué, à cause qu'il y a des piétons sur Wellington. Et lorsque c'est bloqué, bien, il y a des gens qui malheureusement ont encore l'habitude de peser sur leur petit téléphone et de perdre de vue la route. Donc, quand la circulation avance en avant d'eux et que soudainement, ils lèvent les yeux, bien là, c'est un peu l'accélération à tout casser qui part. Donc, si un enfant sort d'entre deux autos pour traverser la rue, il risque de se faire écraser.

1780 Et l'an dernier, on a quand même réussi à avoir 20 décès par automobile dans la Ville de Montréal. O.K. Ça, c'est les statistiques qui sont réelles qui viennent de la Ville. Ce serait triste

d'attendre que des enfants ou des résidents de la Ville de Verdun, qui est quand même un milieu résidentiel, se fassent écraser ou d'attendre qu'il y ait des événements semblables.

1785

Sur la rue Wellington, l'été, on a les bicyclettes électriques, les trottinettes électriques et les trottinettes ordinaires. On a les gens qui se promènent en vélo puis qui ne se tassent pas pour personne. Il y a des gens qui se font accrocher des fois par ces gens-là. Malheureusement, c'est triste, mais il faut faire avec.

1790

Pour les livraisons, il y a eu une commerçante qui m'a dit que l'an dernier qu'on vient de passer, le livreur s'était stationné sur un parcomètre, a mis d'argent, mais parce qu'à cause du trafic et puis de l'encombrement sur la rue, le temps qu'il revienne à son camion, il avait déjà une contravention de 90 \$. Ça arrive. Comme je disais tantôt, pour le IGA qui est au coin de Willibrord et puis Wellington, elle paie du stationnement. Ses employés qui font la livraison, ce sont des gens qui sont payés. Quand ils perdent du temps, c'est de l'argent qui sort de leurs poches. Et l'argent qui sort de leurs poches, que ça nous plaise ou non, ça se reflète sur la marchandise qu'ils vendent à leur clientèle.

1795

LA PRÉSIDENTE :

1800

Il vous reste 2 minutes.

M. GILLES LECLERC :

1805

Pardon?

LA PRÉSIDENTE :

1810

Il vous reste 2 minutes.

M. GILLES LECLERC :

Oui. Donc, en ce qui a trait le parc sur le bord de l'eau. O.K. Je sais que souvent l'été, il y a des activités au parc des Rapides, et on pourra faire la même chose pour certains genres d'activités

1815 où on n'aurait pas besoin de bloquer la rue, qui est un endroit beaucoup plus accessible. Et ce serait peut-être plus simple pour tout le monde. Donc, c'est une question de sécurité et c'est une question de gros bon sens.

LA PRÉSIDENTE :

1820

Je remercie de votre témoignage. Donc, je vais avoir moi également quelques questions. Et si vous me permettez, je vais également référer à votre autre document.

M. GILLES LECLERC :

1825

C'est beau.

LA PRÉSIDENTE :

1830

O.K. Donc, vous avez parlé des problèmes avec de la cohabitation entre les vélos et les piétons durant la piétonnisation estivale.

M. GILLES LECLERC :

1835

Mais ce n'est pas rien que les vélos. Les trottinettes, trottinettes électriques, vélos, vélos électriques.

LA PRÉSIDENTE :

1840

Donc, il y a des problèmes avec les trottinettes aussi?

M. GILLES LECLERC :

1845

Bien oui.

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce qu'on parle de jeunes enfants ou on parle de...

1850

M. GILLES LECLERC :

Non, non, on parle de gens, là, qui sont quand même entre, je vais être généreux, entre 15 et 35 ans.

1855

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

1860

M. GILLES LECLERC :

Peut-être des fois il y en a qui sont plus âgés, mais quand même, ce sont de jeunes adultes.

LA PRÉSIDENTE :

1865

D'accord. Est-ce que vous avez eu des problèmes avec les personnes en trottinette ou en vélo qui sont en bas âge?

M. GILLES LECLERC :

1870

Non, mais j'en ai vu.

LA PRÉSIDENTE :

1875

Vous avez vu?

1880 **M. GILLES LECLERC :**

Oui, parce que moi, quand je marche sur la rue Wellington, lorsqu'elle est piétonnière, je m'arrange pour me tenir le plus près possible du côté du trottoir, pour ne pas être dans le centre.

1885 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

M. GILLES LECLERC :

1890 J'ai vu des enfants se faire heurter. J'ai vu des personnes âgées se faire heurter aussi.

LA PRÉSIDENTE :

1895 Vous avez vu des personnes se faire heurter par des personnes à vélo?

M. GILLES LECLERC :

Par des vélos, des trottinettes électriques.

1900 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Est-ce que vous avez vu des difficultés causées par les jeunes enfants en vélo ou en trottinette ou en...

1905 **M. GILLES LECLERC :**

1910 Les enfants, étant ce qu'ils sont, quand ils se promènent sur la rue Wellington ou dans n'importe quel autre endroit où c'est public, ils sont agités, ils aiment courir, ils sont moins prudents, ils font moins attention. Et justement, c'est ce qui peut arriver des fois, qu'il y ait des incidents qui se produisent.

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Les personnes que vous avez vues qui ont été heurtées, ce n'était pas des blessures graves, si je comprends bien?

1915

M. GILLES LECLERC :

Non, ce n'était pas... il n'y a personne qui est décédé, si ça peut répondre à votre question.

1920

LA PRÉSIDENTE :

En fait, je n'inclus pas juste les décès, là. Je pensais vraiment à des blessures plus importantes.

1925

M. GILLES LECLERC :

Ce n'était pas des blessures graves.

LA PRÉSIDENTE :

1930

O.K.

M. GILLES LECLERC :

1935

Mais c'est quand même se faire heurter.

LA PRÉSIDENTE :

1940

Oui, je vous comprends.

M. GILLES LECLERC :

1945 Je veux dire... bon.

LA PRÉSIDENTE :

1950 Oui. Je comprends. Vous avez également parlé des problèmes au niveau de surveillance du stationnement ou des infractions routières. Donc, vous considérez qu'il y a un manque de surveillance par rapport aux personnes qui conduisent sans respecter la réglementation ou qui se stationnent un peu partout?

M. GILLES LECLERC :

1955 Bien, là-dessus, justement, comme je vous ai dit, on n'est pas en période de piétonnisation, puis il y a des gens qui bloquent les ruelles puis qui se stationnent sur les bornes-fontaines. Donc, l'été, quand qu'il y a des activités... Là, je vais parler spécifiquement pour un jour, un soir; c'est le vendredi soir, il y a une activité, et naturellement, on s'accommode et on sait que le commerçant qui doit encourir des frais pour ça, ça lui apporte une certaine clientèle et ça apporte un certain regain de vie sur la rue Wellington. Mais les gens qui participent ne sont pas nécessairement de Verdun. Ce sont des gens qui arrivent en auto. Donc, si vous restez sur, je ne sais pas moi, sur la 6^e Avenue, vous ne prendrez pas votre auto pour aller au coin de la 2^e, vous allez marcher. Donc, à ce moment-là, il n'y a pas de blocage de circulation.

1965 Et comme je vous avais dit, lors de la rencontre en présentiel, il y a deux semaines, il y avait eu un incendie, et parce que les pompiers n'ont pas pu se rendre, dans un temps peut-être un peu raisonnable, il y a eu neuf locataires qui ont perdu leur habitation. Ça, ça a un impact direct sur les gens. O.K.? Dans les ruelles, les ambulances, les camions de pompiers ne peuvent pas tourner pour la simple et bonne raison que près de la ruelle, il y a des autos de stationnées. Donc, ils ne peuvent pas tourner là sans accrocher une auto. C'est pratiquement impossible. Et un camion de pompiers, à la longueur que ça a, ne peut pas passer par une ruelle. Il est obligé d'aller vers une autre rue et revenir et faire le trajet au complet.

1975

LA PRÉSIDENTE :

Et ça, c'était durant la piétonnisation?

1980

M. GILLES LECLERC :

Pardon?

LA PRÉSIDENTE :

1985

Et ça, c'était durant la piétonnisation?

M. GILLES LECLERC :

Oui.

1990

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Parfait.

1995

M. GILLES LECLERC :

Oui. Ça, vous pouvez consulter le Service des incendies de Montréal sur le boulevard LaSalle.

LA PRÉSIDENTE :

2000

O.K. Je vais référer à votre autre document que vous avez moins parlé aujourd'hui. Mais dans votre autre document, vous parlez beaucoup des conséquences imprévues de la piétonnisation : les bruits, les GES d'ailleurs et tout. D'après vous, quelle est la conséquence inattendue la plus grave que vous expérimentez?

2005

M. GILLES LECLERC :

2010 Il y a une pollution augmentée par les autos. Parce qu'on sait que si une auto part d'un coin de rue à une autre, elle émet une certaine pollution. Mais on sait que s'il est bloqué en place pendant 2, 3, 4, 5 minutes et qu'il y a environ 25 autos en arrière de lui, bien, la pollution augmente. Lorsque les ruelles sont bloquées, il y a une pollution sonore aussi qui est présente parce que les gens sont impatients, ils ont hâte de se rendre où est-ce qu'ils vont, donc ils commencent à klaxonner.

2015 Ça arrive fréquemment qu'on va entendre une ambulance ou un camion de pompiers partir leurs sirènes, et à ce moment-là, bien, comme tout résident, on se demande « Est-ce qu'il y a un feu près de chez moi? » Donc, on sort sur le balcon, on ouvre la fenêtre pour vérifier ce qui se passe, ce qui apporte de l'inquiétude chez les gens et un stress qui est complètement inutile.

2020 **LA PRÉSIDENTE :**

Et à quelle fréquence est-ce que vous pensez qu'il y a des ambulances ou des véhicules d'urgence en général durant la piétonnisation, durant l'été?

2025 **M. GILLES LECLERC :**

2030 Je ne pense pas. Ça arrive régulièrement qu'il y a des appels. Et souvent, ça peut être un accident qui est imprévu, parce qu'un accident, ce n'est jamais planifié d'avance, hein. On a déjà eu de graves accidents sur la Wellington suite à certains événements. Et on doit faire avec, il n'y a pas le choix.

LA PRÉSIDENTE :

2035 O.K. Et peut-être plus précise, comment estimez-vous que ça a affecté votre qualité de vie?

M. GILLES LECLERC :

Comment quoi?

LA PRÉSIDENTE :

2040

Comment estimez-vous que ça a affecté votre qualité de vie?

M. GILLES LECLERC :

2045

Bien, ce n'est pas rien la mienne. C'est comme je vous ai dit tantôt, j'ai parlé avec d'autres résidents...

LA PRÉSIDENTE :

2050

Oui.

M. GILLES LECLERC :

2055

... sur la rue. Ça les affecte eux aussi.

LA PRÉSIDENTE :

Oui, absolument.

2060

M. GILLES LECLERC :

2065

Bon. Donc, c'est sûr et certain que ça a un impact. Puis comme je l'ai dit, on a parlé qu'il y a des frais de rattachés à ça. O.K. Bon. J'ai... ça, c'est un oui-dire. On a dit qu'il y a des gens qui, filmés sur caméra, ont dit qu'ils n'habitaient pas le secteur, mais qui ont signé quand même la pétition. Donc, ça, ça ne vient pas de moi. C'est quelqu'un qui m'a répété ça. O.K.

2070

Mais je suis sûr et certain qu'il n'y a pas 40 000 personnes qui signeraient la pétition si on leur disait demain matin : « Bien, écoutez, on va refaire la rue. On va augmenter vos taxes. Ça va coûter 1 ou 2 millions de plus, 300 000 \$ par année pour le déneigement, parce que ça va prendre du déneigement spécial, l'entretien des rues...

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

2075 **M. GILLES LECLERC :**

... et la maintenance. » Donc, je pourrais faire l'exercice, si vous voulez me donner un permis de le faire, O.K, et passer porte par porte ce printemps et vous remettre une pétition.

2080 **LA PRÉSIDENTE :**

Ce ne sera pas...

2085 **M. GILLES LECLERC :**

Et ça va être vraiment des gens du secteur, pas des gens qui prennent le métro le soir à 10 h 30, des gens qui habitent vraiment ici.

LA PRÉSIDENTE :

2090

Ce serait le genre de choses qui seraient à adresser à la Ville de Montréal et non pas à nous. Alors, je vous remercie beaucoup de votre témoignage. On va prendre 2 minutes avant de passer à la prochaine.

2095 **M. GILLES LECLERC :**

Ça me fait plaisir, Madame. Bonne journée.

LA PRÉSIDENTE :

2100

Merci.